

Conseil municipal de Toulouse
22 octobre 2021
Salle des illustres, hôtel de ville

11.1 Approbation de la convention de partenariat entre le CROUS de Toulouse, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Toulouse et la Mairie de Toulouse (Sécurité Civile et Risques Majeurs 21-0552)

Le partenariat entre le CROUS, le CHU et la mairie concerne le point de test de dépistage de la Covid au CHU Rangueil.

Comme vous le savez, depuis le 15 octobre 2021, les tests RT-PCR et antigéniques ne sont plus systématiquement pris en charge par l'Assurance maladie, comme c'est le cas depuis le début de la crise sanitaire.

Le gouvernement a pris cette décision pour les forcer à se faire vacciner après avoir imposé le pass sanitaire, qui est avant tout une mesure autoritaire qui n'a rien à voir avec la santé publique.

Résultat la désinformation marche à plein et beaucoup croit qu'être vacciné protège de contaminer ou d'être contaminer comme notre collègue Esplugas qui malgré son titre de professeur se permet de parler péremptoirement de sujets qu'ils ne maîtrisent visiblement pas.

Peut-être lui faut-il consulter nos 2 collègues professeurs de médecine ?

Comme vous le savez je suis personnellement pour la vaccination, sous réserve qu'elle soit libre et consentie, mais je préfère aussi une personne non vaccinée qui respecte strictement les mesures barrières plutôt que des arrogants vaccinés qui mettent les autres en danger.

Une seule question : avons-nous la garantie de la poursuite de la gratuité de ces tests ou non ?